

**CADRE DE REPONSE TECHNIQUE**

**PRESTATIONS DE SERVICES DE CONTRÔLE LÉGAL ET DE CERTIFICATION DES COMPTES INDIVIDUELS ET CONSOLIDÉS DU CNRS**

**CONSULTATION N° 2025AOO008**

**Règles d’utilisation du cadre de réponse**

Les soumissionnaires doivent compléter et intégrer à leur offre ce cadre de réponse technique. Les candidats peuvent soit :

* Intégrer leur offre au présent document et compléter par tout document jugé utile ;
* Indiquer précisément, pour chaque article, la référence dans leur mémoire technique ou autre document (référence du document, paragraphe, n° de page) ;
* Produire un mémoire technique indépendant reprenant tous les axes du présent cadre de réponse et son architecture.

Les soumissionnaires souhaitant participer à la consultation doivent respecter ce cadre de réponse technique (CRT) sans y apporter de modification.

Toute modification ou réponse dérogeant à ce cadre de réponse rendra l’offre irrégulière.

L’objectif de ce document est de définir contractuellement les engagements du candidat pour la réalisation de ce marché.

**Les renvois à un potentiel mémoire technique sont autorisés.**

**Identification de l’opérateur économique**

**Nom commercial** : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**Adresse** : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**Adresse électronique** : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**Numéro de SIRET** : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**Critère 1 – VALEUR TECHNIQUE : 55%**

**Les renvois à un potentiel mémoire technique sont autorisés.**

**Sous-critère 1.1 – Profil et expérience des personnes affectées à la mission dans le domaine de la sphère publique et plus particulièrement des EPST :** Le soumissionnaire doit produire les profils détaillés des participants (*CV et informations détaillées : commissaire aux compte suppléant, associés, managers d’équipe, assistants managers et les collaborateurs*) à la mission : formation initiale, expérience professionnelle notamment dans le domaine des établissements publics, nombre de clients de la sphère publique (et exemples) et nombre de clients EPST (et exemples) : 15%

**Sous-critère 1.2 – Connaissances professionnelles du commissaire aux comptes soumissionnaire dans le domaine des EPST :** Le soumissionnaire doit produire une note de synthèse au maximum de 2 pages dans laquelle il livre son interprétation des normes du recueil des normes comptables des établissements publics nationaux : norme 6 (les immobilisations corporelles), norme 14 (changements de méthodes comptables, changements d’estimations comptables et correction d’erreurs) et norme 19 (les contrats à long terme)**:** 10%

**Sous-critère 1.3 – Moyens humains envisagés par le commissaire aux comptes pour la réalisation de sa mission :** Le soumissionnaire doit communiquer le nombre de jours/hommes, par profil, affectés à la mission : 10%

L'attention des candidats est attirée sur la nécessité de compléter le volume total jours-hommes qui est à définir ci-après, en précisant la répartition de l'intervention selon les phases définies :

- préparation mission : acquisition ou actualisation de la connaissance générale de l'entreprise,

- mission intermédiaire : audit intermédiaire, évaluation du contrôle interne,

- mission finale : audit final, examen des comptes (comptes sociaux et comptes consolidés) et des états financiers.

**VOLUME JOURS-HOMMES SUR UN EXERCICE TYPE**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Unités des prestations** | **Catégories des profils** | | | | **Volume total en jours-hommes** |
| **Associés** | **Managers d'équipe** | **Assistants managers** | **Collaborateurs** |
| **Préparation mission** |  |  |  |  | 0 |
| **Mission intermédiaire** |  |  |  |  | 0 |
| **Mission comptes sociaux** |  |  |  |  | 0 |
| **Mission comptes consolidés** |  |  |  |  | 0 |
| **Total jours-hommes** | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |

**Sous-critère 1.4 – Garanties apportées en matière de respect du planning prévisionnel de clôture des comptes d’un EPST compte tenu des contraintes du décret GBCP et de l’organisation du CNRS :** les candidats doivent produire une chronologie des différentes étapes de l’audit d’un EPST et des interventions à réaliser au sein d’un établissement de ce type. De plus, le candidat devra apporter des garanties quant à leur flexibilité et leur anticipation des imprévus : 10%

**Sous-critère 1.5 – Pertinence des moyens de communication et d’échanges envisagés : 10%**

**Les renvois à un potentiel mémoire technique sont autorisés.**

**1.5.1 - Garanties apportées en termes de modalité de collaboration afin de répondre aux demandes du CNRS :** le soumissionnaire doit décrire les modalités de communication proposées afin de répondre aux demandes du CNRS sur le périmètre d’expertise des commissaires aux comptes, à savoir des points techniques spécifiques ou sur des évolutions de la règlementation comptable :5%

**1.5.2 - Garanties apportées en matière d’ergonomie et de sécurité concernant les échanges de documents entre le CNRS et l’équipe affectée à la mission :** le soumissionnaire doit indiquer les modalités techniques d’échanges de documents qu’il met en œuvre dans le cadre de son intervention sur place :5%

**Critère 3 - Engagements et garanties pris par le soumissionnaire en matière environnementale dans le cadre de l’exécution du marché : 10 %**

**Les renvois à un potentiel mémoire technique sont autorisés.**

**Sous-critère 3.1 – Dématérialisation des échanges et réduction de l’usage du papier : 5 %**

**Descriptif des outils de dématérialisation des supports de communication.**

**Note détaillant la transmission des documents sous format numérique pour réduire l’usage du papier avec des statistiques de réduction sur dernières années.**

**Sous-critère 3.2 – Engagements environnementaux du prestataire (certification des outils numériques ou équivalent et sensibilisation interne) : 5 %**

**Utilisation d’un stockage sécurisé conforme au RGPD pour limiter l’impact écologique.**

**Utilisation d’outils numériques certifiés « Green IT » pour la gestion des documents et des échanges**

**Descriptif du soumissionnaire de sa politique en matière environnementale pour l’exécution des prestations (*gestion de l’éclairage des bureaux, politique de mise en veille des postes de travail etc…*)**

**Sensibilisation du personnel, dédié à la mission, à l’éco-conception et à l’optimisation des ressources**

**Critère 4 - Engagements et garanties pris par le soumissionnaire en matière de protection des données : 10 %**

**Le soumissionnaire produit toute information qui garantit la sécurité des données du CNRS et des données personnelles et par exemple : politique de protection des données personnelles, politique d’assurance sécurité, hébergement des données dans l’Union européenne.**

**Le soumissionnaire doit également indiquer s’il a recours à une IA (Intelligence Artificielle). Le soumissionnaire devra renseigner le Plan d’Assurance Sécurité (PAS) qui servira à évaluer ce sous-critère.**